

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre Commerciale)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No 500-11-059299-202

DATE · le 14 avril 2021

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : ME VINCENT-MICHEL AUBÉ, REGISTRAIRE

**DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE DE:
9105-3975 QUÉBEC INC.**

Débitrice

-et-

RAYMOND CHABOT INC.

Syndic

J U G E M E N T

- [1] **LA COUR**, saisie d'une *Requête en prorogation du délai pour le dépôt d'une proposition en vertu de l'article 50.4 (9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité*,
- [2] **VU** le rapport du syndic sur l'état des affaires et des finances de la débitrice, la preuve entendue à l'audience et les représentations du syndic et du procureur de la débitrice requérante;
- [3] **VU** l'absence de contestation et qu'il convient d'accueillir la présente requête,

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL:

- [4] **PROROGÉ** le délai prévu à l'article 50.4 (9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité pour le dépôt d'une proposition pour une période de quarante-cinq (45) jours soit jusqu'au 29 mai 2021 inclusivement;
- [5] **LE TOUT** sans frais



Me VINCENT-MICHEL AUBÉ

Registraire

JA 0858

500-00-003998-217